



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Paris, le lundi 22 février 2016

Application de la COP21 : déplacement de Ségolène Royal à Bonn pour définir le calendrier et les priorités en 2016

Ségolène Royal s'est déplacée aujourd'hui à Bonn (Allemagne), en tant que Présidente de la COP, pour rencontrer les équipes en charge de l'application concrète de l'Accord de Paris. La ministre s'est entretenue avec Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), et Monique Barbut, Secrétaire Exécutive de la Convention Désertification.

L'entretien avec Christiana Figueres a été l'occasion d'échanger sur les priorités de la présidence française pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et rappeler le calendrier des principales actions à mener jusqu'à la COP22, notamment :

- 1. La réussite de la cérémonie de signature** organisée le 22 avril par le Secrétaire Général des Nations Unies ;
- 2. La préparation de la prochaine session formelle à Bonn** du 16 au 26 mai 2016 ;
- 3. La mise en œuvre tout au long de l'année des engagements financiers et concrets** pris dans le cadre de l'Agenda des Solutions.

La réunion avec Monique Barbut a porté sur 2 points essentiels pour mettre en œuvre les engagements de la COP21 dans les régions touchées par la désertification :

- 1. Le fonds pour la neutralité en matière de dégradation des terres (Fonds LDN)**, auquel la France apporte un appui financier de 400 000 euros à la phase de montage ;
- 2. Onze projets dédiés à la restauration des terres et créateurs chacun de 5000 emplois** dans les pays concernés par la Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel. Ségolène Royal a demandé leur accélération en vue de l'application de la COP21.

Retrouvez **le communiqué en ligne**

www.developpement-durable.gouv.fr

Contact presse : 01 40 81 78 31